

*Pour un éclairage
économique
et de qualité*



Charte de l'éclairage public



**Ville
d'Angoulême**

LES ENJEUX DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sécurité et confort des usagers de l'espace public

L'éclairage public permet avant tout de voir et d'être vu.

Sécurité et confort des usagers de l'espace public en sont les principaux enjeux.

Réduction des consommations électriques

La gestion raisonnée de l'éclairage public, premier poste de consommation électrique des communes, répond à un double objectif : **limiter les coûts pour la collectivité et éclairer juste.**

Préservation de l'environnement et du ciel nocturne

Certains luminaires éclairent autant le ciel et les environs que le sol à l'endroit désiré. Ils gênent ainsi la vie de nombreuses espèces animales et végétales, empêchent de profiter du ciel étoilé et créent parfois des zones sur-éclairées.

La préservation de l'environnement et du ciel nocturne doit être prise en compte dans la conception d'un projet d'éclairage public.

LA CHARTE EN 5 POINTS

La ville d'Angoulême souhaite s'engager dans une démarche de progrès et de qualité qui vise à « éclairer juste, dans le temps et dans l'espace »

Réfléchir à la nécessité d'éclairer.

Le maire doit assurer la sécurité publique sur le territoire de sa commune. Il peut toutefois décider de ne pas éclairer certains lieux ou de couper l'éclairage en milieu de nuit. Lorsque la sécurité n'est pas mise en cause, l'absence ou la coupure de l'éclairage sont certainement les mesures les plus adaptées pour réduire la consommation électrique de la commune et les dépenses publiques associées. En amont de tout projet, il convient de s'interroger sur la nécessité d'éclairer, et si oui, de préciser les plages horaires et niveaux d'éclairage.

Dimensionner le projet de manière optimale.

Éclairer un secteur nécessite de se poser la question de l'usage des lieux. Selon le type de voirie et la fréquentation, des niveaux d'éclairage et d'uniformité sont à définir, en cohérence avec le type d'éclairage retenu sur le reste de la commune (en se référant si possible à un schéma d'ensemble qui hiérarchise les niveaux d'éclairages sur le territoire communal). Cette réflexion doit englober également le réseau électrique, afin de calibrer correctement les armoires de commande et les sections de câbles. La réalisation d'études d'éclairage permettra ensuite de définir précisément et de manière optimale l'emplacement, la hauteur des points lumineux et les caractéristiques techniques des luminaires.

Envisager des équipements spécifiques

L'allumage et l'extinction des points lumineux gagnent à être commandés par des horloges astronomiques. Automatisées, elles évitent de fastidieux déplacements de réglages et permettent de n'éclairer que lorsqu'il fait nuit, limitant au plus juste la consommation d'énergie. Des détecteurs de présence et des variateurs peuvent être envisagés si l'usage des lieux le justifie. Les luminaires à LED, seul type de source à supporter ce type d'équipements, seront alors privilégiés.

Choisir du matériel performant.

La qualité du matériel (type de matériaux, résistance aux chocs, protection contre la pénétration des corps solides et liquides, efficacité lumineuse) demande un examen précis. Les consommations énergétiques ultérieures, le coût de la maintenance et la durabilité du matériel en dépendent. La qualité de l'éclairage et le budget de fonctionnement affectés à ce domaine en découlent directement. Les lanternes d'ambiance sont adaptées aux quartiers qui appellent une scénographie, une ambiance particulière. Ailleurs, on gagnera en efficacité à poser des lanternes fonctionnelles.

Assurer une maintenance préventive.

La maintenance préventive permet de garantir le plus longtemps possible un éclairage de qualité et des consommations limitées. La vérification systématique de l'état des appareils contribue au confort et à la sécurité des usagers. Le nettoyage régulier des vasques et le changement périodique des lampes, des condensateurs et des amorçeurs, constituent des actions de base pour assurer l'efficacité d'une installation.